



Le 10 août 2016

[TRADUCTION]

Par courriel : justin.trudeau@parl.gc.ca; mcu@justice.gc.ca

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Premier ministre
Édifrice Langevin
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

La très honorable Jody Wilson-Raybould, C.P., députée
Ministre de la Justice et procureure générale du Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre,

Objet : Nominations à la Cour suprême du Canada

Au fil des derniers jours, les critères de sélection pour la nomination à la Cour suprême du Canada ont fait l'objet de nombreux commentaires. Certains font état d'impressions que le gouvernement, en sollicitant des candidatures auprès de juristes de tout le pays afin de pourvoir le poste qui sera laissé vacant par le juge Cromwell, de la Nouvelle-Écosse, lors de son départ à la retraite, s'est éloigné de la longue tradition ou convention constitutionnelle visant à garantir une représentation régionale à la Cour. Je vous écris pour exhorter le gouvernement à veiller à ce que les membres de la plus haute cour du Canada reflètent tous les aspects de la diversité canadienne, et à respecter cette tradition ou convention.

Le Canada est un vaste et divers pays solidement engagé envers l'indépendance et l'impartialité de la magistrature, et doté de multiples traditions juridiques ainsi que de solides valeurs. L'Association du Barreau canadien (ABC) est convaincue que les nominations à la Cour suprême du Canada devraient être fondées sur le mérite, veillant à ce que les juges reflètent l'intégralité de la diversité de nos régions, de nos régimes juridiques et de notre population.

Notre plus haute cour doit continuer à représenter toutes les régions du Canada, y compris celles de l'Atlantique. Par conséquent, nous vous exhortons à modifier le mandat du comité consultatif énoncé

dans votre lettre du 4 août 2016, afin de garantir que le poste vacant des provinces de l'Atlantique sera offert à un candidat ou à une candidate méritoire de cette région du Canada. Nous vous exhortons en outre à honorer la représentation régionale lors de la dotation ultérieure de postes vacants à la Cour suprême.

L'ABC réserve un accueil favorable aux processus de sélection accessibles et transparents réellement ouverts à un plus grand nombre de candidats et de candidates, non seulement s'agissant de la Cour suprême du Canada, mais de tous les autres tribunaux. Ce n'est que grâce à ce genre de processus que la population de ce pays pourra être convaincue que seules les meilleures candidatures ont été examinées.

L'ABC encourage, par ailleurs, le gouvernement à consulter les procureurs généraux et juges en chef des provinces et territoires, ainsi que les membres du barreau, pour s'assurer de la reconnaissance des occasions d'encourager une participation au processus de sélection par les candidats et candidates qualifiés des régions et communautés qui soit pleine et entière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

(Lettre originale signée par Janet M. Fuhrer)

Janet M. Fuhrer